

APPEL D'OFFRE A PROCEDURE ADAPTEE

MIGRATION SERVEURS WINDOWS

Cahier des Charges

*Date limite de remise des offres :
10 Janvier 2012*

1 PRESENTATION GENERALE DU PROJET

1.1 Contexte

Migration des serveurs windows 2003 vers windows 2008 R2.

Les principaux objectifs de cette migration se résument ainsi :

- Déconsolider et migrer Serveur de fichier , Active Directory et DNS windows 2003 (actuellement sur 2 serveurs de fichiers) vers windows (AD+DNS) 2008 R2 sur 2 nouveaux serveurs (virtuels vmware).
- Migrer 3 serveurs de fichiers et partage imprimante windows 2003 vers 2 windows 2008 R2 (virtuels sous vmware), migrer les données (fichiers), conserver les droits, quotas et les attributs des fichiers.
- Préconisation dans un environnement virtuel (disque thin ou thick, RAM, taille disque,...)
- Test GPO, profils et scripts existants.
- Test des applications tiers.

1.2 Objet de la consultation

La présente consultation concerne :

- La migration des serveurs et des données,
- La mise en service de la nouvelle solution,
- La mise en service des systèmes et applications annexes et spécifiques,
- L'intégration dans notre infrastructure virtuel vmware,
- Les prestations d'accompagnement (transfert de compétence, nouvelles fonctionnalités, documentations en français,...).

Ces équipements seront installés à l'adresse suivante :

L'Ecole Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg
1 quai Koch
B.P. 61039
67070 STRASBOURG Cedex

1.3 Définition des lots

Le présent marché est constitué d'un seul lot.

2 Dispositions générales applicables à l'ensemble du marché

2.1 Présentation des candidatures et des offres

Les offres des concurrents seront entièrement rédigées en langue française et exprimées en EURO.

Afin de rendre sa réponse la plus lisible possible pour l'Engées, le soumissionnaire devra présenter son offre en intégrant les éléments suivants.

- La lettre de candidature
- Le Cahier des charges accepté sans aucune modification, paraphé sur toutes ses pages et signé. Les réponses point par point aux spécifications techniques demandées devront apparaître clairement dans le mémoire technique ainsi que les non-conformités. Ces dernières seront obligatoirement détaillées et motivées.
- Le Mémoire Technique, présentant le schéma d'architecture de la solution proposée, les matériels proposés, la méthodologie et les dispositions adoptées par le candidat pour l'exécution des prestations,
- Le Calendrier Prévisionnel d'exécution des prestations,

2.2 Conditions d'envoi ou de remise des plis

La réponse à l'appel d'offres sera rédigée en langue française et remise en un (1) exemplaire sous forme électronique à l'adresse de messagerie mentionnée ci-dessous.

Adresse électronique : jo@engees.unistra.fr

2.3 Renseignements complémentaires

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir une demande par messagerie ou par téléphone à :

ENGEES

Service informatique

1 quai koch

67070 STRASBOURG CEDEX

Schmitt Georges

tél : 03.88.24.82.74

mél : jo@engees.unistra.fr

2.4 Propriété intellectuelle

Le présent émetteur s'engage à une réserve morale et une discrétion totale concernant les documents ou informations qui lui seront remis par les soumissionnaires. D'autre part, la remise de ce document aux soumissionnaires n'emporte aucune cession des droits d'auteur au profit de ces derniers. Ceux-ci n'ont aucun droit de disposer des éléments intellectuels contenus dans le présent document.

2.5 Terminologie

L'Engées pourra être désignée dans la suite du présent document sous l'appellation « acheteur public ». Le « soumissionnaire » désigne le candidat pendant la phase de réponse au présent marché. Le « titulaire » désigne le candidat retenu pour réaliser les prestations définies dans le présent cahier des charges.

2.6 Obligations du titulaire

Pour réaliser cette installation, les prestations du soumissionnaire ci-dessous énumérées, s'entendent avec migration de l'ensemble des données (fichiers), récupération d'active directory, des GPOs et des scripts, tests et essais complets de tous les éléments constitutifs, et comprendront notamment :

- L'étude technique et la réalisation des besoins exprimés dans le présent cahier des charges
- Les essais sur site de tous les services fournis, modifiés ou upgradés selon une procédure détaillée par le Titulaire
- L'interopérabilité technique totale avec les configurations matérielles et logicielles en place

Le titulaire assurera notamment :

- La prise en compte de l'environnement existant (infrastructures virtuel,).
- La vérification que les données peuvent être transférées sans coût supplémentaire
- La formation des administrateurs
- La rédaction des documents d'exploitation personnalisés pour :
 - Migration d'active directory,
 - Migration des serveurs de fichiers,
 - Nouvelle fonctionnalités windows 2008 r2.

Toutes dépenses, de quelque nature que ce soit (matériels, main d'œuvre, accessoires, démarches administratives, audit et / ou recette des existants, etc..) ayant rapport avec la fourniture et la mise en service des systèmes objets de cette consultation sont réputées à la charge du fournisseur.

2.7 Conditions générales à respecter

Les conditions générales à respecter par les soumissionnaires sont explicitées ci-dessous :

- Pendant la phase de réponse à l'appel d'offres, les échanges entre le soumissionnaire et les utilisateurs se feront par mail et dans les conditions suivantes:
 - sur l'initiative des soumissionnaires : pour obtenir des renseignements complémentaires ayant strictement pour but d'explicitier la nature de la consultation. Les réponses aux questions posées seront fournies à l'ensemble des soumissionnaires afin de donner le même niveau d'information à chacun.

2.8 Délais d'exécution

Un planning prévisionnel concernant les diverses étapes du déploiement sera présenté par le soumissionnaire lors de la remise de l'offre. Un planning définitif sera fourni par le titulaire à partir de la notification de commande, en faisant apparaître les phases suivantes de l'opération :

- date de migration
- date et délai des coupures
- date de mise en service pour contrôle et tests
- date de mise en production

3 Description de l'existant

Dans ce chapitre, sont présentés les existants matériels, logiciels, fonctionnels et économiques de l'Engées en rapport avec l'objet de la consultation. Pour disposer d'éléments complémentaires, le soumissionnaire se rendra à la visite du site selon les modalités décrites dans le cahier des charges.

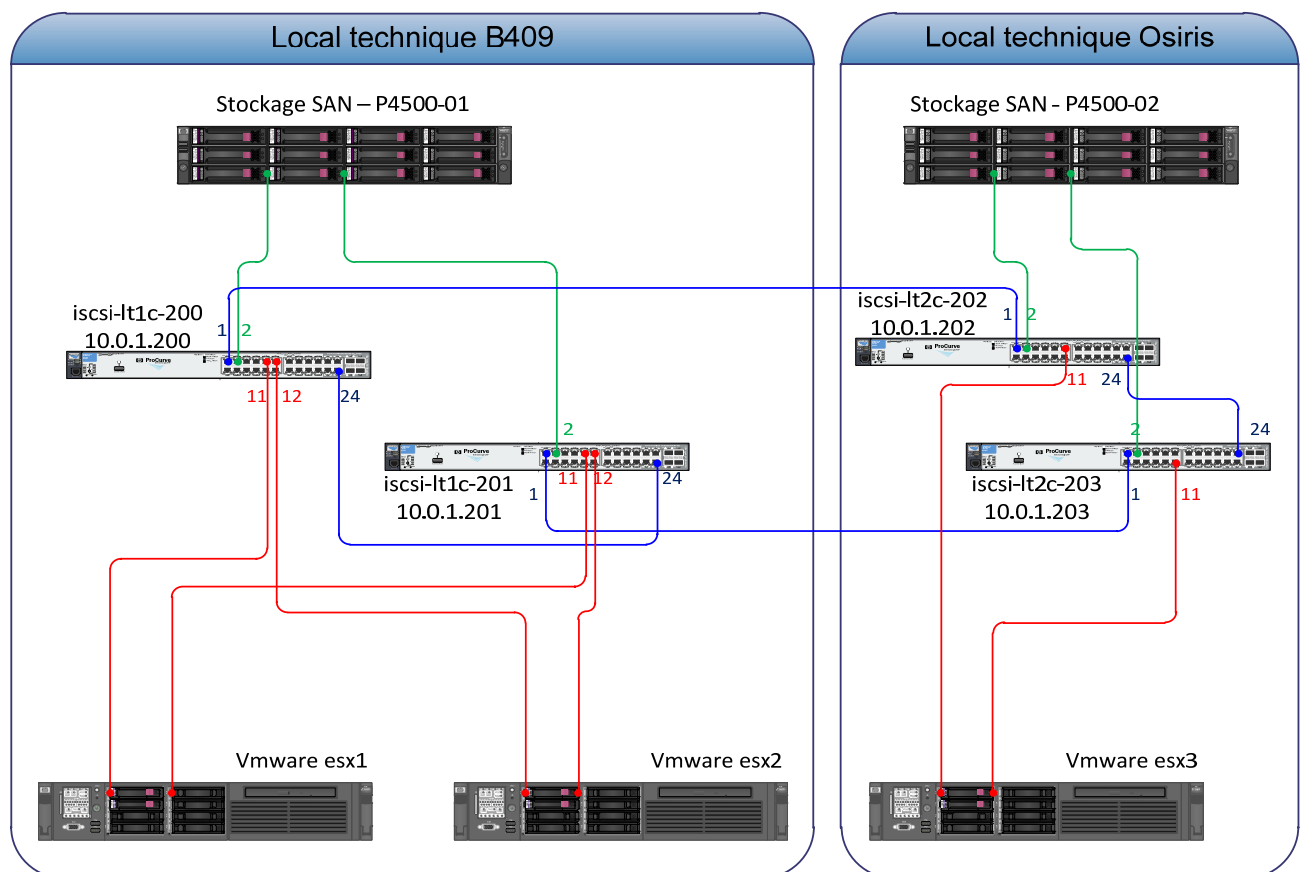
Le soumissionnaire est réputé avoir pris connaissance de l'ensemble de l'environnement du projet. Les prestations proposées sont réputées comprendre toutes les dépenses résultant de l'exécution des travaux, incluant tous les frais, charges, fournitures, livraisons, installations, raccordements, matériels et sujétions du titulaire. De ce fait, toutes les dépenses, de quelque nature que ce soit (matériels, main d'œuvre, accessoires, démarches administratives ...), ayant trait à la fourniture et à la mise en oeuvre des services objets de cette consultation sont à la charge du titulaire.

3.1.1 Infrastructure

L'ENGEES est équipé de 2 baies san HP P4500 ISCSI

La configuration est la suivante :

- 2 HP P4500
- 2 * 12 Disques dur SAS 600Go
- Commutateurs dédiés pour lan iscsi
- Onduleurs



Afin de réduire le coût environnemental des équipements informatiques, l'Engées est équipé pour l'ensemble de son système d'information d'une infrastructure de type cloud privé basé sur la technologie vmware :

- 3 Serveurs HP DL 380 G7 pour ESX vsphere 4.0 connectés aux baies HP P4500.
- 1 Onduleur powerwatch 6k VA
- 1 VM virtual center

- 1 VM checkpoint
- 2 VM windows server 2008 avec base de données et applications comptable.
- 1 VM windows server 2003 avec sql server, base de données entreprise.
- 1 VM linux avec mysql base de données applications internes.
- 1 VM linux avec mysql et LAMP avec base de données applications externes.
- 1 VM linux LAMP serveur web internet
- 1 VM linux LAMP serveur web intranet
- 3 VM linux dhcp et ldap
- 2 VM windows server 2003 partage de fichier, active directory et DNS
- 6 VM linux LAMP
- 1 VM Windows XP développement
- 1 VM Windows 7 administration
- 4 VM Windows server 2003 , clé réseau et landesk
- 1 VM Vmware data recovery

3.1.2 Serveurs windows 2003 à migrer

- **engees-adm** (personnel administration) **espace disque 410 Go dont 220 Go utilisés** : serveur physique, partage de fichier, partage d'imprimante , Domain controller AD, DNS , IIS pour application interne GTT (webdev) et un agent de sauvegarde Time Navigator,
- **engees-edu** (étudiant) **espace disque 400 Go dont 220Go utilisés** : serveur virtuel (vmware), partage de fichier, partage d'imprimante, Domain controller AD, DNS, WINS , application Pcounter pour le quota des impressions, et un agent de sauvegarde Time Navigator,
- **engees-rec** (recherche) **espace disque 2* 1To dont 310 Go utilisés** : serveur virtuel (vmware), partage de fichier, partage d'imprimante et un agent de sauvegarde Time Navigator.

Note : Le serveur engées-adm est un serveur physique, les 2 autres sont des serveurs virtuels (Vmware).

4 PRESTATIONS ATTENDUES

Le soumissionnaire exposera la manière dont se déroulera le déploiement du système en tenant compte des paragraphes ci-après. Il accompagnera sa proposition d'un planning détaillé

4.1 Migration des serveurs windows 2003

- 3 serveurs windows 2003 .

Résultat attendus :

- 2 serveurs windows 2008 R2 avec domain controller AD + DNS + agent TINA
- 1 serveur windows 2008 R2 pour les étudiants avec partage de fichier et imprimante + application agent tina + Pcounter quota d'impression
- 1 serveur windows 2008 R2 pour la recherche et le personnel administratif avec partage de fichier et imprimante + application agent tina
- Conserver 1 serveur windows 2003 pour l'application webdev GTT avec IIS.

NOTE : Il existe sur l'infrastructure virtuel un template d'installation windows 2008 r2 standard mis à jour qui peut servir pour déployer les nouveaux serveurs.

4.2 Migration des données, droits sur les fichiers, ACL et des imprimantes

- **780 Go** -> 230 Go (adm)+250 Go (edu)+300 Go (rec)
- **29** imprimantes à migrer + ACL
- Droits sur les fichiers et ACL à conserver.
- Quotas par utilisateur à conserver.

4.3 Test des GPOs et Scripts

- 7 scripts vbs (mais elles font presque la même chose) capture d'imprimante, attribution d'une lettre pour un partage de fichier.
- 4 GPO et le GPO « défaut » modifié.
- Conserver les profils utilisateurs (itinérant ou non)

4.4 Test des applications tiers

- 2 applications spécifiques à migrer : pcounter et agent de sauvegarde TINA (time navigator)

4.5 Déploiement, paramétrage et mise en service

Le Titulaire s'engage à livrer et configurer les systèmes, conforme en tout point au présent cahier des charges, aux normes en vigueur, à l'état de l'art et en parfait état de fonctionnement.

Avant toute opération, le titulaire s'engage à communiquer à l'Engées tous les pré-requis éventuels relatifs aux configurations des équipements de réseaux en place (commutateurs, pare-feu, serveur DHCP, autres...).

Aucune intervention ne sera effectuée sur les installations existantes sans validation préalable du chef de projet de l'Engées.

Le Titulaire s'engage également à mettre en oeuvre tous les services et fonctionnalités demandés dans le présent cahier des charges, y compris les outils d'administration.

Les upgrades logiciels, toutes les phases de basculement, les tests, de contrôle seront assurés par le Titulaire en présence du chef de projet de l'Engées ou à défaut après validation de ce dernier.

4.6 Contrôle de l'installation

Un contrôle de l'installation sera systématiquement effectué. Pour chaque phase de mise en oeuvre qui nécessite l'installation de nouveau matériel sera réalisée une recette de l'installation.

4.7 Recette de l'installation

La recette portera essentiellement sur les points suivants :

- Absence de messages d'erreur dans les log,
- Test de connexion des clients windows,
- Test script , GPO
- Test des ACL
- Test stress, test de performance,
- Test de basculement des données,
- Temps de réponse.

4.8 Mise en service

Une fois la recette des installations prononcée, le soumissionnaire pourra procéder à la mise en production du système.

4.9 Assistance après mise en service

Le Titulaire doit prévoir l'intervention d'un technicien qui sera capable, après la mise en service et pour une durée de 3mois, d'assurer les prestations suivantes :

- Assistance aux exploitants dans la gestion et l'administration de l'installation. (ajustements des configurations).
- Assistance aux exploitants si un incident provoqué par la nouvelle installation se déclare.